

DOCUMENT A L'ATTENTION DES ORGANISATIONS MEMBRES DU COLLECTIF

Position et éléments de langage :

Le Collectif en quelques mots :

Le Collectif des acteurs économiques bretons a été créé le 12 janvier 2009 afin de réduire le plus possible l'impact de l'écotaxe sur l'économie bretonne. Il réunit 60 organisations représentant l'économie régionale (voir liste), 150 000 entreprises employant 900 000 actifs.

Depuis 4 ans et demi, il défend auprès des exécutifs et des parlementaires le principe d'aménagements significatifs de l'écotaxe compte tenu du caractère périphérique de la Bretagne et la forte proportion d'activités de production agricoles et agroalimentaires structurellement génératrices de très faibles marges.

A chaque étape des discussions, des négociations, le Comité stratégique (une quinzaine de personnes, Présidents et directeurs d'organisations représentatives) a été consulté et a donné à l'unanimité son accord pour les aménagements obtenus.

Position du Collectif et éléments de langage 2013 :

Le Comité stratégique du Collectif, réuni le 12 juillet, a décidé de demander le report de la mise en œuvre de l'écotaxe à ce jour prévue pour le 1^{er} octobre. 3 raisons expliquent cette position :

- Une raison réglementaire :
 - o tous les décrets n'ont pas été publiés, de ce fait les acteurs économiques ne peuvent pleinement anticiper les conséquences de la mise en œuvre de l'écotaxe (quantification de l'impact sur les coûts de production et d'acheminement, calculs des prix de revient, élaboration de devis, réponse à des appels d'offre,...),
- Une raison opérationnelle :
 - o Les badges de télépéages qui devront équiper les 600 000 camions d'ici le 30 septembre et pour lesquels le temps de montage est de 1 H à 1 H 30 ne seront disponibles que fin août, soit un mois avant l'entrée en vigueur de l'écotaxe,
- Une raison économique :
 - o La situation économique est très grave, notre économie détruit des emplois, les dépôts de bilan se succèdent, etc.

Pour toutes ces raisons, **le Collectif considère que les conditions de mise en œuvre de l'écotaxe ne sont pas réunies et qu'il convient de reporter l'entrée en vigueur de l'écotaxe tant que l'économie n'est pas redevenue créatrice nette d'emplois.**

Le Collectif n'appelle pas à ne pas payer l'écotaxe, le Collectif n'appelle pas au boycott. **Il demande au Gouvernement de reporter sa mise en œuvre.**

Le Collectif va :

- publier un communiqué de presse,
- appeler les autres régions à se mobiliser (appel aux MEDEF régionaux, aux ARIA, FRSEA,...), un modèle de texte sera transmis aux organisations membres du collectif afin qu'elles saisissent leurs homologues des autres régions auxquelles un communiqué de presse type sera transmis,
- écrire au Premier Ministre et solliciter un rendez-vous.

Les organisations membres :

Association bretonne des entreprises agroalimentaires (ABEA)

Association fabricants d'aliments du bétail (AFAB)

CERAFEL (Comité des fruits et légumes)

Chambre régionale d'agriculture de Bretagne (CRA de Bretagne) et les chambres d'agriculture de Bretagne

Chambre de commerce et d'industrie de région Bretagne (CCI de Bretagne) et les chambres de Commerce et d'industrie de Bretagne

Chambre régionale de métiers et de l'artisanat (CRMA) et les chambres de métiers et de l'artisanat de Bretagne

Comité régional des pêches maritimes et élevages marins (CRPMEM de Bretagne)

Conseil national des professions de l'automobile (CNPA)

Coop de France Ouest

Fédération de l'hospitalisation privée de Bretagne (FHP Bretagne)

Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles (FRSEA Bretagne)

Fédération nationale des transporteurs routiers de Bretagne (FNTR Bretagne)

Fédération régionale du bâtiment (FRB Bretagne)

Fédération du bâtiment et des travaux publics du Finistère (FBTP 29)

Fédération du bâtiment et des travaux publics des Côtes d'Armor (FBTP 22)

Fédération du bâtiment et des travaux publics d'Ille-et-Vilaine (FBTP 35)

Fédération du bâtiment et des travaux publics du Morbihan (FBTP 56)

Groupement des industriels de la plasturgie de l'Ouest (Plasti-ouest)

Jeunes agriculteurs Bretagne

Leclerc Bretagne (SCARMOR)

Produit en Bretagne

Professionnels de l'intérim, services et métiers de l'emploi de Bretagne (PRISME)

Système U Ouest

Transport et logistique de France - Bretagne (TLF Bretagne)

Union bretonne des industries charcutières et traiteurs (UBICT)

Union de groupement de producteurs de viande de Bretagne (UGPVB)

Union des entreprises - Medef Bretagne (UE - Medef Bretagne)

Union des entreprises du Finistère - Medef Finistère (UE - Medef 29)

Union patronale interprofessionnelle d'Armor - Medef Côtes d'Armor (UPIA - Medef 22)

Union des entreprises pour l'Ille-et-Vilaine - Medef Ille-et-Vilaine (UE - Medef 35)

Union des entreprises du Morbihan - Medef Morbihan (UE - Medef 56)

Union des industries chimiques Ouest-Atlantique (UIC Ouest-Atlantique)

Union des industries de carrières et matériaux de construction Bretagne (Unicem Bretagne)

Union des industries et métiers de la métallurgie de Bretagne (UIMM Bretagne)

Union des industries et métiers de la métallurgie du Finistère (UIMM 29)

Union des industries et métiers de la métallurgie des Côtes d'Armor (UIMM 22)

Union des industries et métiers de la métallurgie d'Ille-et-Vilaine et Morbihan (UIMM 35-56)

Union professionnelle artisanale de Bretagne (UPA Bretagne)

150 000 entreprises

900 000 actifs